

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 1 (1889)
Heft: 1

Artikel: L'Escopette, nouvel appareil
Autor: Boissonnas, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sitzung vom 8. Mai 1889.

Aufnahme von zwei neuen Mitgliedern.

Von K. Nussbaumer wird eine von ihm ausgeführte Aufnahme der Alpen von Zürich aus vorgewiesen, welche bei gut exponiertem Vordergrund den 65 Km. entfernten Tödi wiedergiebt, so gut wie er dem unbewaffneten Auge von Zürich aus sichtbar ist. Das orthochromatische Verfahren wird lebhaft besprochen. Eine grosse Anzahl von anwesenden Mitgliedern entschliesst sich, die Sache ebenfalls selbst zu probieren.

Es wird ein Teil der an der Zürichberg-Excursion vom 5. Mai, an welcher 7 Mitglieder Teil nahmen, aufgenommenen Bilder vorgewiesen, wobei die Ueberlegenheit der orthochromatischen Platte wieder anerkannt wurde.

Die Anzeige von der bevorstehenden Herausgabe einer «Revue suisse de photographie» wird von den anwesenden Mitgliedern mit Sympathie aufgenommen.

L'Escopette, nouvel appareil

de M. Alb. Darier.

L'inventeur de ce nouvel appareil a eu comme but de fournir aux artistes, et en général aux amateurs de photographie, un instrument léger, pratique, que l'on puisse avoir constamment sur soi ou à portée de la main pour croquer les scènes animées, les paysages et les sujets dignes d'intérêt qui se présentent à l'improviste.

Il le fallait d'un maniement assez aisé pour qu'il pût être employé sans étude préalable et par le premier venu. Le mécanisme devait en être aussi simple que possible, enfin, on devait pouvoir opérer un nombre de fois considérable sans avoir besoin de renouveler les plaques.

L'emploi des bobines au papier négatif pouvait seul remplir cette dernière condition qui est de toute nécessité hors de l'atelier. Tous ceux qui ont voyagé avec un appareil photographique savent combien vite s'épuisent les munitions. Il est tel sujet intéressant pour lequel un artiste sacrifiera sans hésiter et successivement 10 ou 20 plaques, pourvu qu'il obtienne l'effet désiré, mais il n'osera se permettre un tel gaspillage s'il n'a devers lui une réserve suffisante pour le reste du jour.

La bobine de papier utilisée dans l'escopette permet de faire 110 vues, ce qui est suffisant, même pour les plus fortes journées.

Pour remplir les conditions qu'il avait en vue, M. Darier a été conduit à donner à l'instrument une forme spéciale. Le corps de l'escopette se compose d'une petite boîte carrée et d'une partie hémisphérique terminée par le tube de l'objectif; le tout est solidement monté sur une crosse de pistolet avec un appareil de détente. Quand l'instrument est armé, une simple pression sur la détente suffit pour faire partir le coup, et la vue est prise. C'est en raison de cette forme que l'instrument a reçu le nom d'escopette qui signifie en effet « petite carabine à rouet que l'on portait en bandoulière. »

L'escopette se porte en sautoir au moyen d'un petit sac ajusté de telle sorte que l'on peut opérer à tout instant.

Cette forme de pistolet, outre l'apparence esthétique, assure à l'opérateur une grande liberté de mouvements. En tenant solidement l'instrument de la main droite, il peut le braquer sur tous les points de l'horizon, tandis que la main gauche reste libre pour armer de nouveau, corriger la mise au point, etc.

Le mécanisme est aussi simple que possible; deux tours

de clef, l'un pour armer, l'autre pour changer le papier quand la vue est prise. Ce changement est indiqué automatiquement par la révolution d'une petite aiguille qui se meut sur un cadran.

L'objectif est un antiplanétique de Steinheil à nouveau verre de Iéna. Cet excellent instrument n'a plus à faire sa réputation ; comme objectif c'est un des plus rapides connus.

La mise au point s'opère par l'objectif qui se meut dans une hélice graduée pour la distance de 1 à 5 mètres. Cette mise au point pour être suffisante n'exige pas une grande exactitude. A partir de 3 à 4 mètres tout est au point.

L'obturateur est contenu dans la partie hémisphérique. Cette partie métallique tourne devant l'objectif et se trouve actionnée par un fort ressort à spirale.

La demi-sphère est munie d'une paupière qui, alternativement, vient masquer ou démasquer une ouverture ronde, suivant que l'on arme ou désarme. L'obturateur passe ouvert devant l'objectif quand on tire, puis il repasse fermé en sens contraire quand on arme de nouveau. Cette disposition, très ingénieuse, permet de réduire à sa plus simple expression le mouvement d'armer.

Le ressort de l'obturateur est contenu dans une boîte cannelée que l'on peut tourner à volonté pour augmenter ou diminuer la vitesse de l'obturation. Il est en effet de la plus grande importance de pouvoir varier la vitesse dans le maximum de latitude possible, selon le sujet et les conditions de la lumière.

A vitesse minima, l'obturateur marche de telle sorte que la pose est de $\frac{1}{50}$ de seconde.

A vitesse maxima de $\frac{1}{100}$ de seconde.

Dans la boîte carrée se trouve contenu le châssis porte-rouleau qui reçoit la bobine de papier sensibilisé. Nous



Paysage instantané

Phototypie J. Brunner, Winterthur.



Intérieur de Cabaret — Pose I sec

Négatif Fréd. Boissonnas, phot., Genève.

ÉPREUVES OBTENUES AVEC L'ÉSCOPETTE.

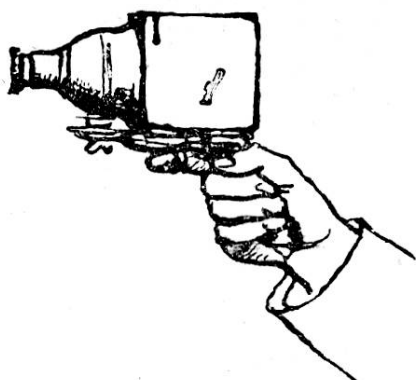
Appareil Alb. Darier.

n'entrerons pas dans le détail de cette partie spéciale qui n'offre rien de nouveau, sauf certaines dispositions pratiques de détails.

La simplicité du mécanisme de l'escopette est avantageuse au point de vue de la succession rapide des clichés obtenus. En effet, nous sommes arrivés à faire quinze poses consécutives dans l'espace d'une minute. Ceci est utile pour l'artiste qui veut étudier l'enchaînement de divers mouvements et l'harmonie qui résulte de cet enchaînement. Ainsi il notera les phases principales d'une action, les transitions, et il retrouvera plus tard le développement complet.

L'appareil peut s'employer de trois manières différentes :

On s'en sert tout d'abord en le maniant comme un pistolet ordinaire pour tous les sujets difficiles qui déconcertent l'opérateur par la mobilité capricieuse du mouvement.



Un oiseau qui vole, un chien qui folâtre, ne pourront être suivis et saisis au bon moment que de cette façon. Il faut pour cela acquérir une certaine sûreté de main : il faut du coup d'œil, de la promptitude et du calme au moment où l'on tire, absolument comme au tir au revolver.

Cette première méthode demande donc un peu de pratique, mais elle pourra rendre des services. Nous avons sous les yeux la photographie obtenue dans ces conditions, d'un daim franchissant un obstacle. L'opérateur tenait l'escopette

braquée sur l'animal en le suivant dans sa course. Son bras était donc animé relativement de la même vitesse que l'animal. Il en est résulté que l'image du daim est d'une netteté étonnante, tandis que le paysage lui-même offre l'aspect curieux de longues fusées horizontales. Je dois ajouter que cette épreuve était faite avec un instrument encore très primitif, dont l'obturateur n'était pas très rapide.

La deuxième manière d'utiliser l'escopette est beaucoup plus facile pour les débutants.



L'appareil tenu devant la poitrine par la main droite, est soutenu par la gauche qui remplit l'office de chevalet. Cette position est très commode pour attendre le sujet au passage; les images ainsi obtenues sont d'une netteté absolue.

La troisième manière enfin sera utilisée toutes les fois que l'on voudra saisir sur le vif des scènes familières, sans attirer l'attention.

Dans ce cas, l'appareil étant suspendu au côté droit de l'opérateur, celui-ci allonge le bras, saisit la crosse, met l'index à la détente en assurant l'appareil contre sa hanche. Il pivote peu à peu pour s'orienter, et crac! la petite scène est croquée avant que personne ait pu signaler la

présence du perfide instrument. Cela paraît difficile de tirer ainsi au jugé; il n'en est rien toutefois, et l'on acquiert très vite la pratique nécessaire.

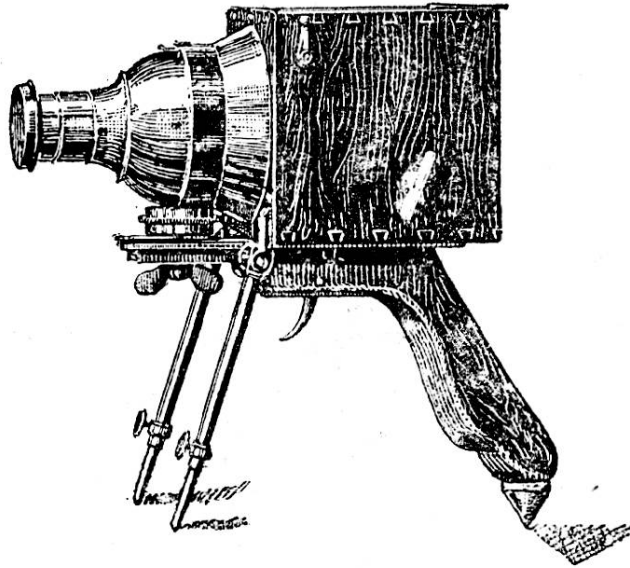


Voilà pour les instantanés.

Mais tous ceux qui ont fait un peu de photographie savent que les conditions de lumière ne permettent pas toujours de faire des poses extra-rapides. Avec la sensibilité actuelle des plaques il faut, pour réussir convenablement un instantané, opérer en plein air, par un beau soleil, entre 9 h. du matin et 3 h. de l'après-midi par les beaux jours d'été. Si la lumière est mauvaise, s'il est trop tôt ou trop tard, si l'on opère dans un intérieur, ou enfin si l'on veut employer un très petit diaphragme, alors il est nécessaire de faire une pose de $\frac{1}{2}$ à quelques secondes, même quelques minutes ou plus. Le cas est prévu pour l'escopette.

L'appareil est muni de deux pieds mobiles qui peuvent s'abaisser et s'allonger ad libitum; la crosse complète le

trépied. Une vis d'arrêt maintient l'obturateur ouvert et l'on opère avec le bouchon comme avec un appareil ordinaire après avoir orienté l'appareil au moyen de l'angle de vue qui est dessiné sur le dessus de la boîte.



Dans une course que nous fîmes dernièrement en Savoie, j'eus l'occasion d'utiliser avec succès cette disposition pratique. Nous nous étions arrêtés dans un cabaret de village, c'était un intérieur assez sombre, mais un sujet splendide ne tarda pas à se présenter à nos yeux : un rustre débraillé, assis, un verre devant lui et tenant sa commère sur ses genoux, bref, un vrai tableau hollandais.

Sans affectation, je pose l'escopette devant moi et je l'oriente au jugé. Les bonnes gens ne prenaient pas garde à « cette espèce de jumelle ». Au moment favorable, j'expose une bonne seconde. La planche précédente montre que l'opération ne réussit pas trop mal. J'ai pu en faire un agrandissement qui fait les délices de tous les amateurs. Cela comme exemple d'application.

Et maintenant je dois m'arrêter, car je crains d'avoir été un peu long pour célébrer les mérites de cette charmante

escopette. Depuis le peu de temps que j'ai pu l'employer elle m'a rendu de tels services et, grâce à elle, j'ai recueilli tant de jolis souvenirs, que ma reconnaissance m'a entraîné plus loin que je ne comptais au début.

Fréd. BOISSONNAS.

Comptoir pour l'échange, la vente et l'achat des appareils photographiques d'occasion.

L'expérience a démontré que les photographes et les simples amateurs arrivent promptement à posséder un stock d'objets et d'appareils dont ils n'ont plus l'emploi et dont la vente est difficile.

Le Comptoir est fondé dans le but de permettre l'échange, l'achat, ou la vente, à de bonnes conditions, de tous les appareils et objets employés en photographie auxquels l'usage a fait perdre une partie de la valeur.

Pour être échangés ou vendus, les objets doivent être envoyés franco au Comptoir avec l'indication du prix auxquels ils sont offerts.

Le Comptoir sert d'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur.

La vente se fait au comptant, sans escompte.

Le Comptoir perçoit une commission du 7 % sur le vendeur et autant sur l'acheteur.

La *Revue suisse de photographie* donne mensuellement la liste descriptive et le prix des objets envoyés franco au Comptoir.

Tout abonné à la *Revue* a droit, par an, à l'insertion deux fois répétée des annonces relatives au même objet, soit comme offre, soit comme demande.

Les personnes non abonnées à la *Revue* payent les an-